

# Plus de croissance que de bien

## Le « Good Growth Plan » de Syngenta analysé par la DB



She can feed a hungry planet.  
We're going to help her do it.

the  
good  
growth  
plan

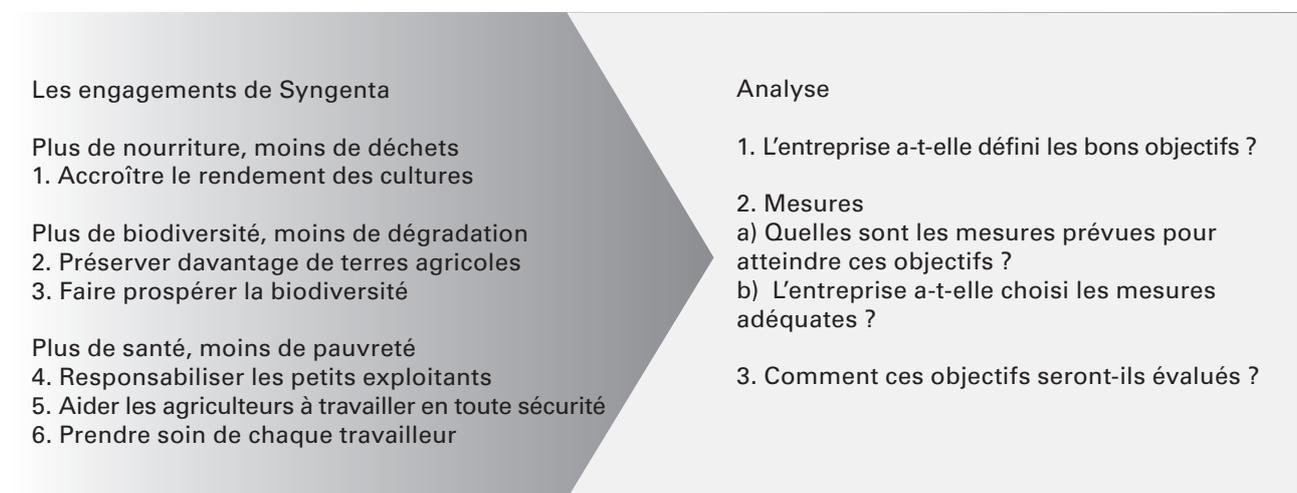
One planet.  
Six commitments.

Find out more

## Résumé

Le 19 septembre 2013, Syngenta présentait en grande pompe, et dans différentes villes comme Zurich, Bruxelles ou encore Washington, son « **Good Growth Plan** », un programme de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) en six points pour une croissance responsable. Le projet se donne pour but l'optimisation des ressources, la stimulation des écosystèmes et le renforcement des communautés rurales. Il doit être mis en œuvre d'ici à 2020.

Le rapport « **More Growth than Good** », publié par la Déclaration de Berne (DB), pose un regard critique sur le programme de Syngenta sous l'angle des objectifs formulés, des indicateurs choisis ainsi que des mesures prévues pour la mise en œuvre. Cette analyse entend répondre à une question fondamentale : dans quelle mesure le plan établi par Syngenta permet-il vraiment à la firme bâloise d'assumer sa responsabilité d'entreprise ?



### Analyse de la DB

Comparé à d'autres instruments destinés à évaluer la durabilité des systèmes agricoles, par exemple les outils développés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou la société BASF, le système d'évaluation présenté par Syngenta semble trop restreint et simpliste. Les objectifs et les indicateurs ont été sélectionnés de façon à éviter d'aborder certains aspects problématiques liés aux activités et aux produits de la multinationale, et à mettre en avant les points positifs. Par exemple, Syngenta ne cherche pas à déterminer si le fait d'atteindre certains des objectifs définis par l'entreprise elle-même n'aura pas une incidence négative sur d'autres indicateurs importants pour une agriculture durable. Par ailleurs, même si les objectifs devaient être remplis d'ici 2020, cela ne signifierait pas pour autant que l'entreprise ait vraiment contribué au développement durable ni qu'elle assume ses devoirs de diligence en matière de droits humains et de protection de l'environnement.

En 2008, le rapport mondial sur l'agriculture publié par le programme pour l'environnement des Nations Unies sous le titre « Continuer comme avant n'est pas

une option » a amorcé une réorientation globale. Le constat s'impose toujours davantage dans les milieux politiques et scientifiques : afin de garantir une production alimentaire suffisante pour nourrir la population mondiale croissante, il faut changer de paradigme dans l'agriculture, en passant d'une « révolution verte » à une « intensification écologique ». La production industrielle basée sur les monocultures à haut rendement doit laisser place à un système de production durable, centré sur les petits agriculteurs et nécessitant une main-d'œuvre importante. Ce changement de paradigme essentiel n'est absolument pas formulé dans le « Good Growth Plan » de Syngenta.

**Objectif 1 : « Augmenter de 20% le rendement moyen des principales cultures mondiales sans utiliser plus de terres, d'eau ou d'énergie. »**

L'augmentation constante de la productivité (« more with less ») par le renforcement de l'agriculture industrielle est une réponse inadaptée aux problèmes actuels. Aujourd'hui, les denrées alimentaires produites sont d'ores et déjà suffisantes pour nourrir 12 à 14

milliards d'êtres humains. Le problème est ailleurs : d'un côté, les produits de l'agriculture ne sont pas partagés en fonction des besoins ; de l'autre, ils ne sont pas utilisés exclusivement et de manière optimale pour l'alimentation, mais principalement pour la production d'agro-carburants et de nourriture pour le bétail. D'ailleurs, les pesticides et les semences pour la culture du maïs et du soja, en premier lieu destinés à la production d'agro-carburants et de nourriture pour le bétail, représentent aujourd'hui 40% du chiffre d'affaires de Syngenta.

Outre la réduction des ressources en eau nécessaires à la production agricole, il faudrait également s'assurer que l'eau ne soit pas polluée par les pesticides. La qualité de l'eau ne semble toutefois jouer aucun rôle pour Syngenta, alors que la firme bâloise pourrait avoir une influence considérable sur ce problème, dont elle est aussi responsable vu la place prépondérante des pesticides dans son assortiment. Il est par ailleurs difficile de comprendre ce que la multinationale entend mesurer, dans combien d'exploitation de référence les mesures seront faites, et à quelle échéance. Il est impératif de faire la différence entre une augmentation de l'efficacité à court terme et une solution durable.

**Objectif 2 : « Améliorer la fertilité de 10 millions d'hectares de terres agricoles en voie de dégradation »**

La nécessité de mettre un terme à la dégradation des sols est reconnue à l'échelle internationale. L'objectif tel que défini par Syngenta manque toutefois de clarté. De combien la fertilité des terres agricoles sera-t-elle être améliorée ? Syngenta identifie les labours pour lutter contre la mauvaise herbe comme l'une des principales causes de la perte de terres arables. Pourtant, selon l'analyse de la FAO, la perte de terres arables liée à l'agriculture est causée par une multitude de facteurs.

**Objectif 3 : « Accroître la biodiversité sur 10 millions d'hectares de terres agricoles »**

Sur ce point également, la définition des objectifs reste très vague. De combien la biodiversité des plantes de culture et des zones agricoles sera-t-elle augmentée ? En matière de biodiversité, Syngenta met l'accent sur la protection des populations d'abeilles en leur réservant des zones en marge des champs. On peut toutefois douter de la pertinence de mesures visant à favoriser les pollinisateurs dans des habitats où l'utilisation d'insecticides hautement toxiques est fréquente.

Dans son « Good Growth Plan », Syngenta évite systématiquement de parler des conséquences négatives de sa politique d'entreprise pour la biodiversité. Celles-ci sont pourtant patentées si l'on songe à ce qui constitue le

cœur du modèle d'affaires de Syngenta : les pesticides (75% du chiffre d'affaires de la multinationale bâloise en 2013), les brevets sur le vivant ou encore la promotion des monocultures.

**Objectif 4 : « Accompagner 20 millions de petits exploitants afin d'augmenter de 50% leur productivité »**

Cet objectif découle une fois encore d'une politique d'entreprise visant à maximiser le rendement à n'importe quel prix. Pourtant, l'augmentation des revenus agricoles ne peut en aucun cas être associée à la réduction de la faim et de la pauvreté. Il est primordial que les producteurs puissent toucher un revenu suffisant pour vivre. Cet indicateur central en matière de droits humains est passé sous silence par Syngenta. C'est également le cas d'autres facteurs économiques, comme la stabilité des revenus agricoles ou la situation de dépendance par rapport à certains fournisseurs. Comme le montre le système de la FAO, une augmentation du rendement associée à la hausse des coûts de production peut conduire à l'endettement. Si les prix du marché sont bas, les agriculteurs se retrouvent en effet obligés de contracter des dettes. Malgré leur travail, ils restent prisonniers du cercle vicieux de la pauvreté.

**Objectif 5 : « Former 20 millions d'agriculteurs à la sécurité au travail, notamment dans les pays en développement »**

S'il était atteint, cet objectif ne permettrait de toucher qu'une minorité des personnes qui utilisent régulièrement des pesticides hautement toxiques vendus par Syngenta. Par ailleurs, la formation relative à l'utilisation des pesticides n'est pas suffisante. Selon la FAO, la formation est la dernière des trois mesures nécessaires pour atténuer les risques liés à ces produits. Lorsque cela est possible, il faut tout d'abord renoncer aux pesticides. Il s'agit ensuite d'éviter l'utilisation de pesticides dangereux comme le Paraquat, produit phare de Syngenta.

**Objectif 6 : « Promouvoir des conditions de travail équitables tout au long de notre chaîne d'approvisionnement »**

Ce noble objectif est formulé de manière tellement vague – informations de contenu élémentaires manquantes, absence de calendrier précis – qu'il est impossible de le mesurer. De plus, le programme mentionné ne concerne que l'Inde, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine. Syngenta n'a-t-elle donc pas des fournisseurs dans d'autres pays d'Asie ou en Afrique qu'il s'agirait de contrôler ?

## Conclusion principale

Même si les objectifs du « Good Growth Plan » de Syngenta étaient atteints d'ici 2020, cela ne signifierait pas une conduite des affaires responsable et durable. En définissant les objectifs, les mesures et les indicateurs de manière très sélective, Syngenta ne tient pas compte des conséquences négatives de ses propres produits et de son modèle d'affaires pour les êtres humains et l'environnement. Alors que la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains est l'un des piliers centraux d'une politique d'entreprise responsable, Syngenta ne prend aucune mesure concrète pour assumer ses devoirs. L'analyse de la DB montre que le « Good Growth Plan » est une vaste opération de greenwashing destinée à soigner l'image de la firme, plutôt qu'une stratégie visant à remettre en cause et à améliorer ses pratiques.

## Mentions légales

Edité par: La Déclaration de Berne ; Réalisé par : Tamara Lebrecht et François Meienberg ; Traduction et édition : Géraldine Viret ; Graphisme: Mirjam Aggeler ; Photo de couverture : [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) (15 juin 2014) ; septembre 2014